

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



RETOUR DE CHASSE

CHRONIQUE

QUE nos lecteurs trouvent ici l'expression des vœux que nous formons pour eux, en même temps que nos remerciements pour leur fidélité. Leurs encouragements, leur collaboration, si utiles, nous sont d'un précieux concours, et nous tenons pour la dix-neuvième fois à leur dire toute notre gratitude.

Une fois de plus aussi, rappelons-leur que nos colonnes sont à la disposition des sportsmen qui peuvent y exposer leur opinion sur les faits à l'ordre du jour. De même que nos rédacteurs et notre service photographique sont toujours prêts à enregistrer les événements sportifs, intéressants pour la généralité, qu'on voudra bien nous signaler. Ce faisant, nos lecteurs faciliteront notre tâche en nous permettant de varier les sujets traités dans ces colonnes pour le plus grand agrément de tous.

*
**

Le monde des courses ne connaît pas la trêve des confiseurs. Après le 15 décembre, Pau tient l'affiche d'une façon assez discrète à la vérité et Marseille, dès avant la fin de l'année, lui fait concurrence, amorçant ainsi le grand meeting du Var. Ces dernières réunions ne comportent pas grands commentaires. A Pau, les écuries locales en font les frais, renforcées par quelques concurrents parisiens qui cherchent surtout à se préparer pour les grandes épreuves de février. Quant à Marseille, son meeting souffre assez vivement de la concurrence des courses au trot parisiennes. A part les succès traditionnels de l'écurie Veil-Picard à signaler, on ne trouve rien à en dire.

*
**

Au moment où l'on agite chez nous la question de savoir comment remédier aux inconvénients de la loi de deux ans en ce qui concerne la cavalerie, il n'est pas sans intérêt de savoir ce que les critiques militaires, de l'Est pensent de nos troupes à cheval.

Voici un passage qui les concerne extrait des articles publiés dans la *Deutsches Tages Zeitung*, par le Colonel Reventlov, chargé de suivre nos manœuvres de l'Ouest, cet automne :

« Si je passe à la cavalerie, je dois dire qu'elle a surpassé mon attente ; à en juger par ses cris d'alarme répétés, je m'attendais à voir autre chose.

« Il faut reconnaître que la cavalerie française, aux prises avec des contingences difficiles, parmi lesquelles, en première ligne, la loi de deux ans, fait de son mieux.

« *Le matériel chevaux est bon.*

« Grâce au développement considérable de l'élevage du pur sang en France, il est presque exclusivement constitué en chevaux de sang.

« Chez les hommes, l'assiette et la conduite du cheval étaient meilleures aussi que je ne m'y attendais.

« Les mouvements n'avaient pas la cohésion que nous avons coutume de constater chez nous ; cependant il y a beaucoup de bon, au point de vue de la rapidité et de la souplesse des formations. En ce qui a trait à l'exploration, notre cavalerie allemande me paraît plus active et plus mordante.

« Si la cavalerie française a pallié, autant que le lui permettaient les circonstances, les inconvénients du service de deux ans, elle en est particulièrement redevable aux gros sacrifices qu'elle a consentis pour s'assurer des rengagés, c'est-à-dire à une mesure très coûteuse qui ne peut nous inciter nous-mêmes à renoncer pour cette arme au service de trois ans conservé chez nous, et cela d'autant moins que nous savons tous combien cette charge supplémentaire est acceptée mieux que volontiers par ceux qui la supportent.

« C'est un fait connu que presque tous les régiments de cavalerie allemande sont presque exclusivement composés de volontaires. . . »

Comme on le voit, une fois de plus, il est prouvé que nous nous dénigrons à plaisir. On a tant dit de mal de notre cavalerie dans certains milieux militaires que la légende se répand de la médiocrité de nos races chevalines.

Evidemment, si l'on se place au point de vue de l'armée, il importe peu que la réputation de nos chevaux s'impose à l'étranger. Peut-être même est-ce un avantage que la qualité de nos escadrons ne soit pas estimée à sa valeur de l'autre côté du Rhin.

Mais, au point de vue commercial, qui n'est pourtant pas négligeable, on peut mesurer à la surprise du colonel Reventlov le tort que des polémiques passionnées, des critiques excessives ont pu faire à notre industrie chevaline.

L'article dont nous publions cet extrait appelle encore d'autres réflexions :

Il nous amène à mettre en parallèle l'amour pour l'arme de la cavalerie ressenti par les volontaires allemands et le peu d'empressement mis par les jeunes Français à s'engager dans les corps de troupe à cheval. Et, cependant, les premiers, en briguant l'honneur de devenir cavaliers, assument une grosse charge, une année supplémentaire de présence sous les drapeaux.

Chez nous, au contraire, où le service a la même durée dans la cavalerie que dans l'infanterie, non seulement les engagements sont en petite proportion mais encore, fait plus grave, les rengagements diminuent.

Jusqu'à l'année dernière, grâce aux primes coûteuses pour le budget dont parle le colonel Reventlov, on ne constatait pas de vacances dans la cavalerie.

Cette année deux régiments dans d'excellentes garnisons sont dans l'impuissance de recruter convenablement leurs cadres de rengagés.

A quoi cela tient-il ? A côté de beaucoup de raisons d'ordre intérieur, comme par exemple le surmenage imposé par une instruction intensive, par les soins du dressage dont les gradés seuls peuvent être chargés aujourd'hui, il y a d'autres causes plus générales. C'est notre dada : on ne fait rien pour développer la pratique de l'équitation, l'amour du cheval chez la jeunesse. Nos paysans lui deviennent étrangers. Et lorsqu'ils sortent du régiment ils ne trouvent pas à tirer parti dans la vie civile des connaissances qu'ils ont acquises comme troupiers parce que de moins en moins on a besoin d'hommes d'écurie, de grooms, de cochers.

C'est donc dans les rangs de la classe aisée qu'il faudrait recruter nos cavaliers de deux ans. Pour les orienter vers l'équitation il conviendrait, nous ne cessons de le répéter, de les encourager à pratiquer les sports hippiques. Là est le salut.

Les Remontes devraient donc s'associer aux efforts de certaines sociétés de courses, des sociétés hippiques pour pousser à l'usage du cheval sous toutes ses formes, alors même qu'il devrait en résulter un léger déchet à son détriment. Car si nous n'avons pas de cavaliers pour les monter, qu'importent les chevaux !

*
**

Nous avons dit l'autre jour l'abandon dans lequel étaient tombées les courses de hacks et hunters, un des éléments les plus actifs de la renaissance de l'équitation.

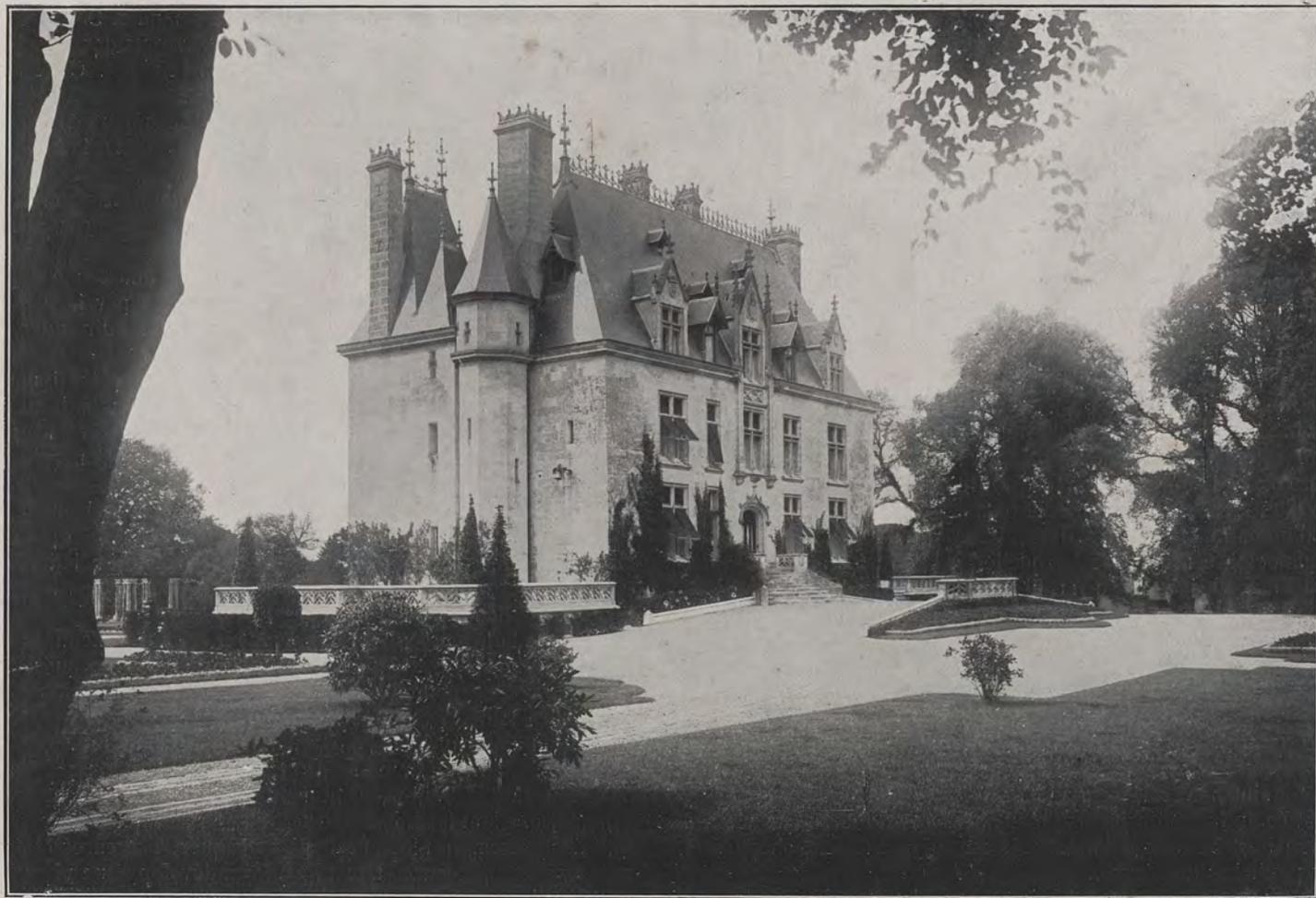
Un fort courant s'est créé en leur faveur, et dans le sein même de la Société des Sports de France qui les réglementa jadis, elles ont retrouvé des partisans actifs. En vue d'un remaniement probable de leurs conditions, le comte J. de L. publie dans le *Jockey* un fort intéressant article où il expose quelques-unes des modifications qui semblent nécessaires pour faire de ces courses ce qu'elles doivent être : un encouragement pour les jeunes cavaliers possédant un cheval de selle galopant un peu et qu'ils sont enchantés d'exhiber sur un hippodrome à condition de ne pas se heurter contre de véritables *racers* conservés soigneusement par les écuries de courses pour raller sans mérite des allocations qu'on n'a pas créées pour eux.

Ce sont les chevaux de trois ans restés maiden comme deux ans qui jouent ce rôle de râteau malfaisant ; l'auteur cite le cas de Bourdelas, qui, avant de gagner un prix de 15.000 francs en plat à Paris, a effectué au détriment de nos gentlemen une campagne facile et dorée sur les hippodromes départementaux.

Le remède est simple ; il consiste à fermer la porte de ces épreuves spéciales aux animaux qui ne sont ni hacks ni hunters, c'est-à-dire à en exclure les trois ans et les chevaux entiers.

Comme contrepois à cette mesure et pour assurer une réserve aux courses en question, on pourrait changer l'époque à partir de laquelle les concurrents ont droit à la qualification. Le règlement actuel la place au 1^{er} janvier de chaque année. En fixant à 6 mois avant la course le délai nécessaire pour acquérir le titre de hack et hunter, on élargirait les cadres d'une façon logique. Enfin, il serait bon d'assimiler à ces épreuves spéciales les cross countries de la Société des Steeple-Chases, les prix de Circonscription, les steeple-chases de trotteurs ; toutes les courses de demi-sang en un mot. Ainsi la Société des Sports de France assurerait une clientèle homogène et nombreuse aux nouvelles épreuves dont elle a doté les départements.

J. R.



LE CHATEAU DU QUESNAY

L'ÉLEVAGE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le Haras du Quesnay à Beaumont-en-Auge (Calvados)

appartenant à M. W.-K. Vanderbilt



L'ENTRÉE

POUR tous ceux, comme nous, qui ont vu naître l'élevage Vanderbilt, il paraît de création toute récente, et pourtant, les chiffres sont là : voilà dix-huit années déjà que débarquèrent les premières juments américaines achetées à M. P. Lorillard et destinées, dans l'esprit de leur propriétaire, à fournir les champions de la casaque blanche. Nous verrons plus loin ce qu'il est advenu de ce noyau primitif. Quoi qu'il en soit, l'écurie de M. W.-K. Vanderbilt, après des débuts laborieux, une série d'échecs prolongés de 1897 à 1900, a pris, à cette époque, un essor rapide qui l'a amenée au tout premier plan parmi nos grandes écuries. Dans l'espace de douze ans les sommes réalisées par ses champions se sont élevées à 7 millions et demi, plaçant cinq fois leur propriétaire en tête de liste sans qu'il descende jamais au-dessous du 6^e rang.

Aucunes couleurs, sauf celles du comte de Lagrange jadis et, dans des temps plus récents, celles de M. Edmond Blanc, n'ont connu une pareille suite de succès.

On peut faire remarquer cependant que, contrairement à ses deux prédécesseurs, le plus grand nombre des victoires sensationnelles de la casaque blanche sont dues à des animaux acquis comme deux ans ou comme yearlings. Personne n'a réalisé des achats plus heureux que M. Vanderbilt; en revanche, son stud a été un assez long temps avant de lui donner un gagnant d'épreuves classiques. Illinois a bien inscrit le nom de son éleveur dans le Prix Lagrange

en 1901, Alpha dans le Grand Prix de Vichy en 1903, mais il faut arriver jusqu'en 1908 pour trouver à l'actif du haras de Villebon Northeast, puis, en 1909, Oversight, chevaux dignes de la suite de vainqueurs étrangers qui avaient illustré l'entraînement de Saint-Louis de Poissy.

C'est que les reproducteurs employés au début accumulèrent les déceptions. Les juments s'acclimatèrent péniblement; le premier étalon, Fripon, lors de son acquisition, était déjà sur son déclin; Halma, qui lui succédait, ne s'est affirmé par la naissance d'Oversight qu'après plusieurs années de monte médiocres; Turenne, Alpha, n'étaient pas d'une classe suffisante pour un établissement de cette importance. En dehors des étalons de la maison on n'utilisait que rarement les services des sires de tête étrangers. Enfin, quelques sacrifices que l'on ait faits pour améliorer les prairies de Villebon, on ne s'y trouvait pas sous le climat parisien dans les conditions les meilleures pour l'élevage du cheval.

En un mot, aucun des éléments variés qui doivent concourir à faire naître les cracks n'était exempt de faiblesse; il n'en était pas un qui pût corriger l'imperfection des autres. Et, cependant, grâce aux soins d'un élevage hygiénique et bien entendu, grâce aussi aux prodiges d'un entraînement supérieur, Villebon a donné des résultats. Depuis octobre 1895, date à laquelle M. Vanderbilt a pris possession de Villebon, jusqu'en 1911, il y est né 119 produits issus de 52 poulinières différentes, parmi lesquels, en dehors de Northeast, gagnant du Grand Prix de Paris, et d'Oversight que nous avons déjà nommés, il faut citer Alpha, Bengal, Brume, Dido, Ellsmère, Second Sight, Foresight, Illinois II, Manfred, Reinhart, Pétulance, Sightly, etc...

Il faut dire qu'en ces dernières années l'emploi des deux chevaux, à qui la casaque blanche doit le plus retentissant de sa renommée, Prestige et Maintenon, relevait un des facteurs de la production; de même l'entrée au haras de jeunes juments acquises à Newmarket parmi les meilleurs sangs d'Angleterre, ou soigneusement choisies parmi les pouliches de l'écurie.

Enfin, pour transformer radicalement son élevage, M. Vanderbilt s'est décidé à le transporter dans la région de France préde-

tinée par sa situation et son climat: la Normandie. Dans le courant de 1911 le stud a été installé au Qucsnay. Depuis deux ans on travaillait sans relâche pour mettre le domaine en état. C'est aujourd'hui un des plus beaux haras de France.

Le Qucsnay est sur la commune de Beaumont-en-Auge; ce nom seul suffit à le situer pour nos lecteurs dans la magnifique vallée où déjà, à plusieurs reprises, nous ont conduit nos promenades; il est voisin, par conséquent, des haras de Reux et de Saint-Pair-du-Mont, mais encore plus près de la mer que ces deux établissements.

Il n'en est séparé que par quatre ou cinq kilomètres à vol d'oiseau, tout en se trouvant à 55 mètres d'altitude; par la route il est distant de 10 kilomètres à peine de Deauville, c'est dire qu'il occupe à tous points de vue une situation privilégiée.

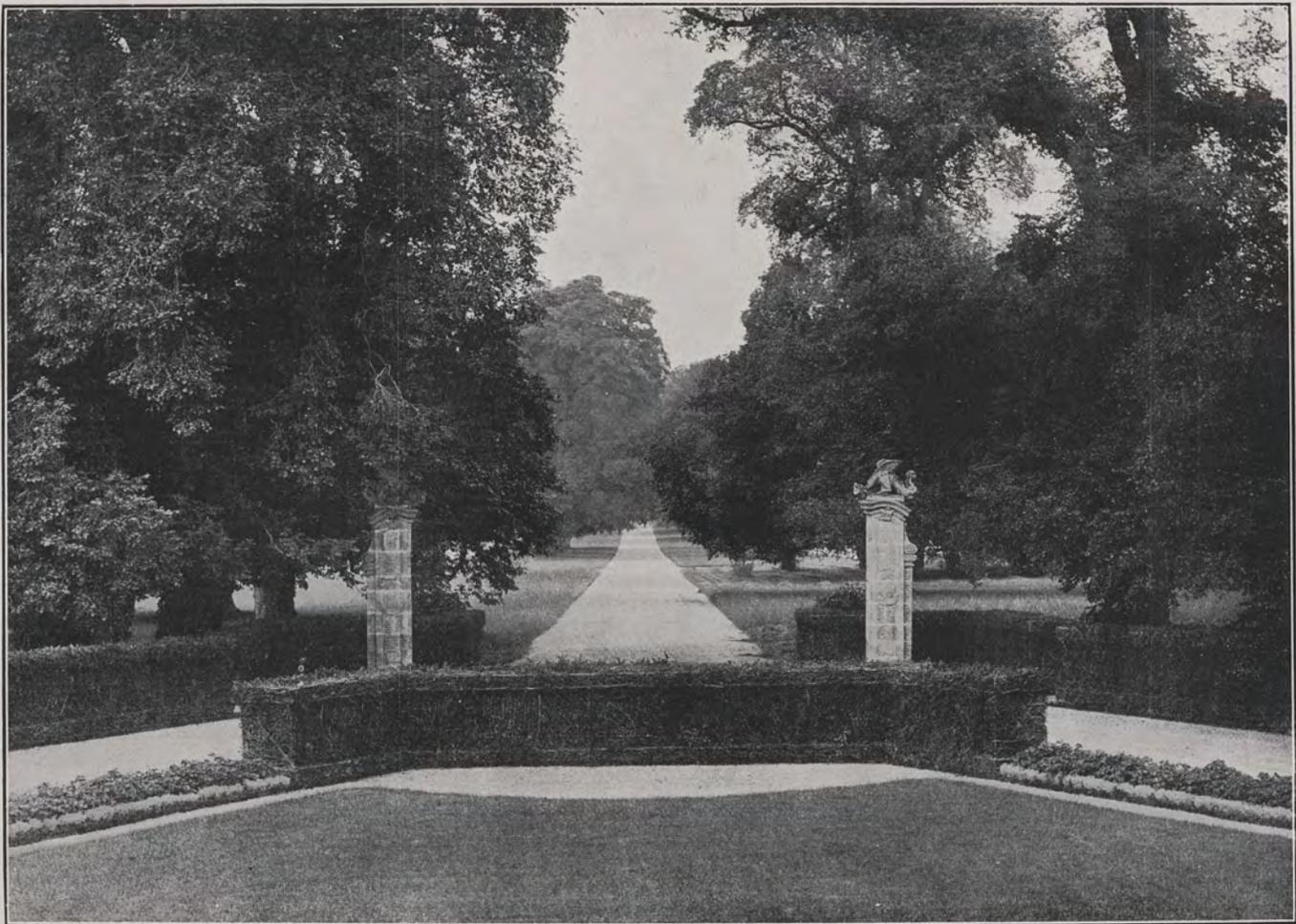
Il y a trois ans le domaine actuel n'avait pas pris figure, il se composait d'un vieux château exquis à la vérité, mais dissimulé au milieu d'un parc à peine tracé, et de grands herbages ni plus ni moins décoratifs que tous ceux de la contrée où s'engraissent les meilleurs bœufs du Calvados.

Une baguette magique a transformé ce coin quelconque de la vallée: celle de M. Tourette, l'architecte paysagiste, à qui M. Vanderbilt a donné carte blanche, et qui a usé de cette latitude pour créer un admirable ensemble dont nous ne connaissons l'équivalent nulle part ailleurs.

Deux cents hectares de prairies coupées par des chemins de terre, des talus plantés, fort heureusement, d'arbres gigantesques, un parc où les essences communes avaient été respectées depuis quelques centaines d'années, telle était la matière. M. Tourette y a taillé largement; il a conçu grand et exécuté de main de maître.

Ne respectant, du domaine primitif, que le château et les arbres, il a tout fait labourer, comblant les fossés, abattant les talus gênants, nivelant les bosses du terrain, en édifiant d'autres; déplaçant des arbres, en plantant de gigantesques, d'essences et de coloration voulues, et sur ce terrain neuf il a développé un plan complet et original.

En gros, le domaine se présente de la façon suivante. Au centre



L'AVENUE D'ENTRÉE VUE DE LA TERRASSE DU CHATEAU



LE BATIMENT DES ÉTALONS

le château, un bijou du xvi^e siècle, restauré d'une main délicate par l'architecte Georges Madeline. Tout autour, une réserve d'une douzaine d'hectares : le parc. Rayonnant de ce noyau central, les paddocks s'étalent en éventail ; on dirait une gigantesque marguerite dont les jardins forment le cœur, et les prairies sont les pétales.

Les bâtiments des divers services s'abritent derrière des replis de terrain s'encadrant de bosquets. Du style normand le plus pur, ils contribuent à l'effet d'ensemble d'une façon discrète.

Successivement, au cours de notre promenade, nous jetterons un coup d'œil sur les différentes parties de ce magnifique domaine. L'ordre de notre visite nous conduit d'abord aux boxes des étalons.

En arrivant de Trouville, la présence du Quesnay est annoncée par la rencontre sur le côté gauche de la route d'une ferme toute pimpante destinée à l'exploitation de la propriété ; bétail, chevaux de service, voitures de charrois, machines agricoles, y sont logés à l'aise. A quelque cent mètres de là, la remise aux camions automobiles, le bureau de l'architecte, du jardinier en chef. A main droite, un peu plus loin, s'ouvre, commandée par un pavillon Louis XVI, l'allée d'ormes centenaires conduisant au château. La porte suivante est celle du haras. La route circulaire monte légèrement à travers les paddocks. Tout de suite on aperçoit devant soi, à trois cents mètres dans la verdure, un immense quadrilatère de bâtiments ; ce sont les écuries de poulinières bâties sur une légère éminence, mais nous bifurquons sur la gauche avant d'y arriver, traversons l'extrémité du parc et nous voici dans le domaine privé des étalons.

C'est le coin le plus calme, le plus silencieux du Quesnay. Le bâtiment affecté aux seigneurs de céans est adossé à un bouquet de beaux arbres et s'ouvre sur les paddocks spéciaux entourés de haies élevées et opaques de troènes et de lauriers qui servent aux ébats des pères.

Il y a actuellement trois étalons au Quesnay : Prestige, Maintenon et Oversight. M. Vanderbilt est encore propriétaire de Sea Sick et de Northeast, mais il les a loués tous les deux ; le premier au vicomte d'Harcourt, le second à Mme Lemaire de Villers.

Prestige et Maintenon sont nés tous les deux en 1903, Oversight

en 1906 ; ces trois reproducteurs sont donc tout jeunes ; c'est à peine si l'on a pu juger la production des deux premiers.

C'est Prestige qui est entré le premier au stud, sa carrière de courses ayant été interrompue à trois ans. Il n'a fait la monte que la saison suivante, en même temps que Maintenon qui, lui, a été employé le lendemain du jour où on l'a retiré de l'entraînement, au printemps de sa quatrième année.

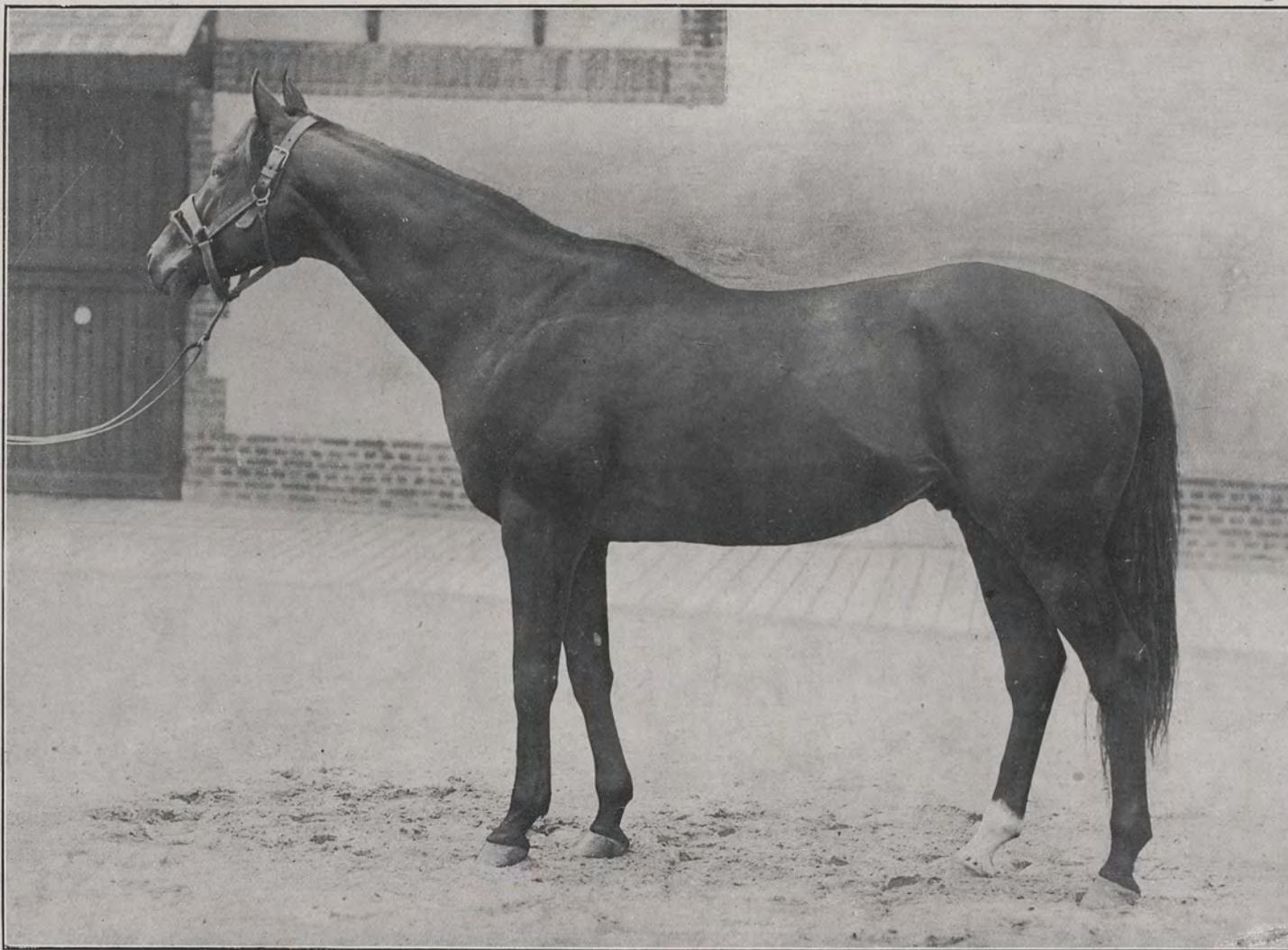
Nous avons revu avec plaisir le crack que la prestigieuse carrière a égalé aux meilleurs chevaux produits par l'élevage français.

Il n'a pas sensiblement changé. Très précoce, Prestige était déjà formé à deux ans ; à trois ans il était en pleine possession de ses moyens. Sans doute il a légèrement grandi, il mesure aujourd'hui tout près de 1 m. 68, bien qu'il soit officiellement toisé à 1 m. 66, mais sa silhouette ne s'est pas modifiée. A peine plus lourd qu'un cheval à l'entraînement, il a toujours cette admirable musculature qui lui permettait de mettre en mouvement sans efforts son mécanisme d'un développement anormal.

A première vue, le fils du Pompon n'est pas séduisant. Il manque d'élégance. Sa robe baie est sans reflets ; sa tête coiffée lâche est sans noblesse ; il porte nonchalamment une encolure presque trop longue. Un dos plongé et un arrière-main qui domine l'avant-main nuisent à l'harmonie de l'ensemble. On lui reproche en outre, défaut plus grave, ses aplombs antérieurs défectueux, la direction de ses boulets, du droit particulièrement ; ses jarrets ne sont point exempts d'ostéite et on y voit la trace de quelques pointes de feu.

En revanche, on vit rarement cheval plus étendu, la distance de la pointe de l'épaule à la pointe de la hanche est très sensiblement supérieure à la hauteur au garrot ; l'épaule est également très longue et très couchée, les hanches rebondies de muscles sont longues quoiqu'un peu abattues ; on est surtout frappé par les saillies musculaires qui garnissent la jambe et descendent jusqu'au jarret dont la longueur fait passer sur l'imperfection du jardon. De même les avant-bras sont très épais, le genou descendu, les canons développés en largeur et courts.

On conçoit, à détailler l'agencement de cette machine, imparfaite sans doute mais d'une extrême puissance, qu'elle ait pu réaliser les



PRESTIGE, ÉTALON BAI, NÉ EN 1903, PAR LE POMPON ET ORGUEILLEUSE

rare performances dont Prestige fut le héros. Ce qui ne se manifeste pas en revanche c'est l'influx nerveux dont ce cheval phénoméne a disposé pour mettre en mouvement sa mécanique. Et pourtant, sous son air calme, presque endormi, Prestige est un nerveux, c'est même le plus nerveux des étalons du Quesnay, celui avec lequel il est nécessaire de prendre le plus de précautions pour le manier, bien qu'il soit très doux.

Nous ne nous étendrons pas longuement sur sa carrière, elle est trop récente et ne présente pas assez de péripéties. Bien qu'il ait disputé 16 courses, Prestige n'a pas d'histoire puisqu'il a gagné ces 16 courses dans le même style. C'est un des rares chevaux qui aient fourni sur le turf une carrière remplie sans connaître la défaite. On regrettera pourtant que ses boulets menaçants depuis ses débuts n'aient pas permis de le garder plus longtemps à l'entraînement, car il n'a pas abordé de parcours supérieur à 2.400 mètres, et sa tenue n'a jamais été sérieusement éprouvée. Rien ne permet pourtant de la mettre en doute, car sur la distance du Derby il a gagné avec la même facilité que sur 1.200 mètres, battant des adversaires de valeur qui rehaussent le prix de cette performance.

Il est né à la Rapée, chez Mme Thomas qui l'a présenté sans succès aux ventes de yearlings de Deauville ; le poulain n'atteignait pas son prix de réserve et était retiré à 9.800 francs. Envoyé à l'entraînement chez Davis, à Maisons-Laffitte, il montrait immédiatement de grandes dispositions mais déployait moins de vitesse que sa compagne d'entraînement Flying Star, à M. Mérino. Son propriétaire le vendait alors à l'amiable, après essai, à M. Vanderbilt. Il débutait quelques mois après dans l'Omnium de Deux Ans où il remportait un succès facile sur des adversaires médiocres. On n'y attachait qu'une importance relative puisque, lors de sa seconde tentative à Deauville, on lui préférait, sur la foi de ses premiers essais, Flying Star, à qui il avait à rendre sept livres il est vrai. C'est la seule course où on l'ait vu s'employer, il battait son ancienne camarade de boxe dont la vitesse était foudroyante par une encolure seulement.

Dans toutes ses autres sorties, le Critérium de Maisons, le Grand Critérium, le Biennal de Maisons, le Prix de la Forêt, il se promenait littéralement, rendant du poids à Blue Fly, Sly Flox, laissant loin derrière lui Phoenix au poids pour âge. Ses sept victoires sur 1.200, 1.400 et 1.600 mètres lui valaient 150.000 francs.

À 3 ans, il gagnait dès l'ouverture le Prix de Saint-Cloud, puis le Prix Lagrange (2.000 m.), très facilement sur Querido et Procope. Dans le Prix Eugène Adam (2.000 m.), il jouait avec Moulins la Marche, Phoenix, Ecots et Punta Gorda. Il fournissait ensuite à Longchamp la course la plus significative de sa carrière dans le Prix du Prince de Galles où il disposait, au petit galop, par 4 longueurs, sur 2.400 mètres, de Nimay, Presto, Clyde, Marsan.

Trois autres victoires où il n'avait qu'à se promener le conduisaient au claquage. Il était retiré de l'entraînement après le Prix Seymour, ayant récolté, en deux saisons, 353.000 francs sans avoir disputé une épreuve classique.

Sauf à deux ans, quand il avait à rendre sept livres à la future gagnante du Prix de Diane, il n'a jamais eu besoin de galoper et a mis tous ses adversaires en déroute par le seul effet de son abatage.

Son cœur n'a été mis qu'une fois à l'épreuve, mais suffisamment pour qu'on ait pu juger de la solidité de son moral. Au Longchamp, dans le prix Grand Critérium, victime d'une bousculade, il avait été dérangé dans sa grande action au moment de l'effort ; bien des chevaux en pareille occurrence, surtout parmi ceux dont l'action est très longue, restent désespérés et se refusent à un effort. Prestige, un moment déséquilibré, est revenu ce jour-là si généreusement à l'assaut qu'on ne peut avoir aucun doute sur sa générosité, son tempérament de lutteur.

Ce fut donc un cheval de course extraordinaire et complet.

(A suivre.)

J. R.



AVANT LE DÉPART

Mary Elliott



LE PANSAGE DU MATIN CHEZ L'ENTRAINEUR

L'ENTRAINEMENT DU GREYHOUND

Les règles du coursing envisagent dans leurs moindres détails les différents actes du greyhound poursuivant le lièvre. Qu'il s'agisse de l'angle qui fait dévier le lièvre de la direction, du trébuchet qui le fait culbuter ou de la mise à mort, toutes choses constituant ce que l'on peut appeler la science de la course, ces connaissances seraient complètement inutiles au lévrier s'il était incapable de vitesse. C'est la vitesse qui lui donne le moyen de s'en servir comme elle lui permet de dominer son adversaire et de le battre aux points. Car il faut avant tout que grâce à sa rapidité, le greyhound puisse rapprocher l'animal de chasse pour l'obliger à ces multiples crochets qui font l'intérêt du sport; il faut ensuite qu'il regagne le temps et le chemin perdus par suite de cette brusque déviation, pour recommencer peu après. C'est dans la succession précipitée de ces faits que le greyhound rencontrera la chance de

vaincre. Aussi l'entraînement du chien consiste-t-il presque uniquement dans le développement des divers facteurs susceptibles de lui assurer la plus grande vitesse possible. Il importe d'abord qu'il soit bien construit : c'est une condition essentielle. ● On pourra ne pas

trop s'attarder à cette dernière chez un pointer ou un setter, parce que si l'on a fort judicieusement cherché à augmenter la vitesse de ces chiens d'arrêt, cela n'a jamais été jusqu'à l'excès et qu'il faut, en outre, qu'un parfait équilibre soit toujours respecté entre la puissance musculaire et la puissance olfactive. S'il est rompu, le chien est presque inutilisable. Le nez du chien d'arrêt ayant des limites, sa vitesse se trouve également limitée. Il n'en est pas de même en ce qui concerne le greyhound qui est, par destination, un galopeur et qui demande à être bâti pour cela.

Tout chien donc qui présente une tare dans sa charpente ne peut être considéré comme un ga-



SOINS DE PROPRETÉ

gnant possible et mieux vaut l'éliminer, car tout effort d'amélioration sans être définitivement vain, serait au moins de résultat médiocre. Quelle doit alors être l'architecture idéale chez le greyhound ? Un standard de beauté peut en donner une description minutieuse; s'y arrêter maintenant est une puérité. Le chien de sport qui à ce point de vue doit tendre vers le chien d'exposition ne s'importune pas encore d'autant de détails. Il lui suffit de posséder quelques caractères essentiels qui lui assureront le succès pour le seul objet qu'il convoite. Plus tard pourra-t-il cueillir doubles lauriers. Il doit y songer dès maintenant, nous l'espérons du moins, mais y songer seulement.

L'indispensable, pour un lévrier de course, est la bonne conformation de la poitrine et de son arrière-main. Il lui faut un cœur solidement attaché dans une poitrine suffisamment vaste pour permettre le libre jeu des poumons. Les cuisses énormément développées lui assureront la puissance de propulsion nécessaire, le rein de bonne longueur et assez large soudera l'avant-main à l'arrière-main; pas de ventre, le moins possible, l'épaule oblique naturellement, des membres nets et fins, et des pieds — oh ! surtout les pieds — petits, ronds, compacts, les doigts serrés, la sole résistante, le bon pied est une fortune.

Quand d'un coup d'œil vous aurez reconnu l'existence de ces quelques détails chez votre greyhound, vous pourrez vous féliciter et espérer, mais espérer seulement, un chien d'avenir. On pourra vous dire que la tête est d'une conformation défectueuse, que les oreilles pourraient être mieux placées, que le fouet... laissez dire. Les oreilles, le fouet, cela n'a rien à voir avec le coursing.

Votre lévrier arrive de n'importe où; vous venez de l'acheter ou bien il est depuis quelque temps déjà dans votre chenil. Vous désirez le mettre à l'entraînement, mais dans quel état est-il ? Il est fort probable que, dans le premier cas, il ne se présentera pas à son avantage. Maigre, débilité, le poil terne, il aura bien piteuse mine. Mais croyez-vous qu'il sera beaucoup plus appréciable dans le second ? Bien nourri, habitué à ne rien faire, de longs sommeils dans la cour du chenil ou sur le tapis du salon et de fréquents séjours à la cuisine l'auront engraisé au point de le rendre difforme. Ou bien les côtes menaceront de percer la peau ou bien elles seront enfouies sous les tissus. L'une et l'autre conditions sont loin d'être celles de l'entraînement. Vous allez vous efforcer d'arriver à cette dernière.

Est-il préférable de confier son



MASSAGE

C'est à la portée de toutes les bourses. N'oublions pas que le coursing est une distraction et que toutes les distractions coûtent cher. Quand, par hasard, l'une d'elles n'entraîne pas à des dépenses impossibles, hâtons-nous d'en profiter.

Mais vous avez donné la préférence à la seconde méthode, en vrai sportsman qui ne laisse pas à des mains mercenaires le soin de ramasser les trophées. Comme vous avez été bien inspiré et quelles émotions n'allez-vous pas éprouver !

Premièrement, il faut rendre au chien la santé qui lui manque. Il s'agit de lui redonner du corps ou de le faire maigrir, il a besoin de tissus utiles. Une alimentation convenable, voilà tout le secret. Nourriture légère, comme pour un malade: du bouillon, des œufs, du lait, des soupes aux légumes — mais pas de viande, cela viendra plus tard. Repas peu abondants, mais fréquents, trois ou quatre fois par jour. Quelques reconstituants, de l'huile de foie de morue, par exemple, c'est excellent. De l'eau toujours fraîche à boire. Une toilette soignée, la brosse au moins deux fois par jour et vigoureusement maniée. Lavage à l'eau boriquée des yeux et des oreilles. En un mot, une hygiène consciencieuse. Comme exercice, une promenade quotidienne à la laisse, peu fatigante, une demi-heure, trois quarts d'heure au plus. Le chien entre en convalescence. Au bout de quinze jours, trois semaines, il sera transformé. Ses formes réelles auront reparu, son poil brillant, son œil vif, son allure légère indiqueront assez qu'il est en bonne santé. L'entraînement proprement dit va commencer.

L'alimentation est encore la base de cette nouvelle besogne d'amélioration, mais le régime est fini. Il a fait place à une nourriture plus substantielle dont la viande sera presque uniquement la composition. Viande de cheval surtout, hachée menue et donnée en deux repas, à la main, par



INGURGITER UN CORDIAL

petites bouchées afin que le chien n'avale pas gloutonnement. Il peut en absorber jusqu'à plus d'une livre par jour : c'est une moyenne. Du lait entre temps, de l'eau aussi et des œufs. Mais cette forte nourriture absorbée, il a besoin de la dépenser. Le travail sera donc sérieusement conduit. La promenade encore, mais beaucoup plus longue, deux heures au moins le matin, deux heures au moins l'après-midi, toujours à la laisse et au pas en évitant qu'il tire ou se fasse tirer, ce qui, dans les deux cas, l'épuise et lui fait perdre le bénéfice de son effort. Un dressage très simple permettra d'obtenir que l'animal suive docilement. Au retour, le pansage très vigoureux et très minutieux, puis les massages sur le rein et les cuisses, enfin le repos sur une litière saine.

Bientôt les muscles seront formés, puis apparaîtront nettement, faisant saillie sous la peau. La poitrine aura acquis l'élasticité nécessaire, les poumons s'y dilateront aisément, les pieds se seront durcis. Après trois heures de marche, le greyhound rentrera au chenil aussi frais qu'au départ. Pas un poil de sa robe ne sera humide, il ne se laissera plus tomber, las, sur le sol. C'est le moment de lui donner quelques galops à blanc ou sur une peau de lapin traînée à cent mètres devant lui. Un seul galop par jour suffit, l'animal est prêt.

Vous montez à cheval, n'est-ce pas ? Si votre promenade du matin dure deux heures, levez-vous deux heures plus tôt et faites-la seul. N'essayez pas de faire, comme on dit, d'une pierre deux coups. Ne raisonnez pas : « Si j'emmenais mon greyhound derrière mon cheval, je gagnerais deux heures. » Non, ces deux heures gagnées pour vous seraient perdues pour votre chien. Parce que vous ne pourriez, vous à cheval, maintenir constamment votre chien à vos côtés. Et puis quand vous trotterez, il trottera ; quand vous galoperez, il galopera. Or, il ne lui faut que du pas. Les allures vives l'essouffleraient, l'épuiserait, cela ne vaut rien du tout, c'est du travail inutile. Croyez-moi, ne cherchez pas à économiser deux heures et d'ailleurs pour vous-même, la marche, cela s'appelle maintenant le footing, je crois, — c'est excellent, demandez au docteur.

Votre homme de chenil, qui certainement vous remplace quelquefois, doit avoir une bicyclette. Pareillement, défendez-lui, sous peine de renvoi, de s'en servir quand il emmène votre chien à la promenade. S'il a une course à faire en ville, il ira plus tard, s'il n'a pas



LE LAVAGE DES MEMBRES A L'EAU FROIDE

de la course, autrement il s'énerve, se dépense inutilement ; cela n'est pas nécessaire, au contraire. On conseille aussi, et ce n'est pas une mauvaise chose, de laisser jouer ensemble deux greyhounds qui font bon ménage. Ils prennent ainsi eux-mêmes des galops d'essai qui les habituent à effectuer des crochets en vitesse. Mais il est essentiel que les deux chiens soient d'humeur pacifique, sans quoi le jeu deviendrait bientôt bataille et il s'ensuivrait de mauvais coups de dents.

Bref, l'entraînement en vue du coursing est donc une suite d'opérations excessivement simples mais qui nécessitent cependant de très grandes précautions et une attention soutenue. C'est enfantin et délicat tout à la fois. Un peu de volonté suffit pour réussir.

Jacques LUSSIGNY.



PROMENADE AU PAS

le temps, il le trouvera. N'oubliez pas qu'un chien en liberté sur une route, dans la rue, est presque toujours un chien condamné à mort. Partout, l'automobile surgit à une allure foudroyante ; tous les chauffeurs ne sont pas des cynophiles et un chauffeur canicide, cela vous écrase un chien comme une poule. Il y a aussi les voies ferrées, les passages à niveau, il y a partout des endroits mortels où va se fourrer votre chien si vous ne le tenez pas en laisse.

Il peut arriver que, dans vos promenades, vous soyez obligé de vous arrêter. Ne négligez pas alors de mettre à ce moment la couverture sur le dos de votre chien. Ayez-la toujours sur vous, cela tient si peu de place. Une bronchite, c'est bien vite attrapé et c'est un accident très grave.

Une bonne précaution maintenant : évitez de montrer des lièvres à votre chien, il ne doit les voir qu'au jour de la course, autrement il s'énerve, se dépense inutilement ; cela n'est pas nécessaire, au contraire. On conseille aussi, et ce n'est pas une mauvaise chose, de laisser jouer ensemble deux greyhounds qui font bon ménage. Ils prennent ainsi eux-mêmes des galops d'essai qui les habituent à effectuer des crochets en vitesse. Mais il est essentiel que les deux chiens soient d'humeur pacifique, sans quoi le jeu deviendrait bientôt bataille et il s'ensuivrait de mauvais coups de dents.

Bref, l'entraînement en vue du coursing est donc une suite d'opérations excessivement simples mais qui nécessitent cependant de très grandes précautions et une attention soutenue. C'est enfantin et délicat tout à la fois. Un peu de volonté suffit pour réussir.

Jacques LUSSIGNY.

Le Greyhound Club de France a fait disputer le 29 décembre dernier, sur l'hippodrome du Tremblay, une grande réunion de coursing qui remporta un complet succès.

Trois épreuves étaient au programme et donnèrent les résultats suivants : Le prix Sea Cove revint à Archer à Mme Jean Hubin, devant Hayesland à M. A. Lazard. Le prix Bed of Stone (2^e série) fut gagné par White Haven, à Mme P. Lillaz devant Delavan, à M. Warlins ; et le Prix Muriel (3^e série) voyait enfin White Annuity, à Mme P. Lillaz triompher dans la finale de Descendant, à M. Marcel Boulanger.

Le gibier d'eau et la Commission permanente de la chasse

Avec l'automne, la cohorte des oiseaux migrateurs revient visiter nos pays. Et c'est le moment où la chasse bat son plein et où les « marécageux » s'en donnent à cœur joie.

Les grandes et les petites rivières, nos ruisseaux même, comme les rivages de mer et surtout les embouchures des fleuves, sont le rendez-vous de ces oiseaux au vol léger et au vol lourd, de tous ces voyageurs qui ont le monde pour patrie !

Tout ce gibier nouveau, imprévu et qui surprend un beau matin, a pour le fervent disciple de Saint-Hubert l'attrait de la primeur dont la saison n'a qu'un instant.

Si dans la sauvagine il y a — comme le nom l'indique — quantité d'oiseaux méfiants et qui vous brûlent à distance la politesse, d'autres — gibiers de plonge pour la plupart — tiennent comme la teigne et ne veulent prendre leur essor qu'une fois poussés à bout.

C'est là qu'un chien actif est utile, un vrai chien de marais, un animal qui nage comme un poisson et ne craigne pas de se mouiller, même quand le thermomètre est au-dessous de zéro.

Là encore le cocker peut rendre de bien utiles services. Il aime l'eau de nature, et il se mêle à cette chasse spéciale avec toute l'ardeur qu'il possède. Sans considérer la poule d'eau comme un gibier bien intéressant, car son tir est facile surtout pour exercer un débutant, je ne puis me défendre d'aimer parfois à la chasser, car elle me procure la joie de voir travailler sérieusement un chien. Ce n'est pas en effet un mince ouvrage que de la dénicher dans les roseaux touffus où elle piète, que de la trouver sous les berges, dans les trous où elle se banque. Le chien doit avoir du « cœur au ventre » et travailler avec tout

son courage. Jadis des épagneuls divers avaient presque l'apanage exclusif de cette chasse. Maintenant, avec le cocker, ce « chien omnibus », bon à tout quand il se mêle d'être bon, on peut avoir un serviteur hors ligne. Question de travail et d'entraînement à coup sûr, mais question de tempérament aussi. Les uns aiment l'eau comme d'autres la détestent. Et c'est un goût difficile à gagner pour ceux qui y sont rebbelles.

Depuis quelques années, il est vrai, on a peu réussi au gibier d'eau. Non pas que les espèces diminuent. Cela tient avant tout au manque d'hiver, les gros mouvements ne se faisant qu'avec les grands froids. Enfin, dans l'intérieur, la culture intensive, les drainages, les assèchements, la civilisation en un mot, ont refoulé plus loin les migrateurs qui ne trouvent plus leurs marécages de prédilection.

Aussi s'est-on ému, fort à tort à mon sens, de cette diminution de la sauvagine. Ceci m'amène à examiner une question délicate entre toutes : je veux parler des travaux de la Commission permanente de la chasse qui peuvent être utiles, j'en conviens, mais jouent sur un terrain dangereux puisqu'il s'agit des intérêts de tous les chasseurs.

Voyons d'abord les premiers résultats.

La Commission permanente de la chasse, qui se réunit sous la présidence de M. Raynaud, créateur de la Commission, s'est occupée plus spécialement, dans sa séance de juin, de la chasse au gibier d'eau. Elle a cherché à remédier à la destruction des oiseaux de passage faite par les gardiens de phares. Quoiqu'il soit, à mon avis, très difficile de faire cesser cet état de choses, on ne peut que louer les efforts faits en ce sens.

La Commission a ensuite abordé un point extrêmement



LES COCKERS PEUVENT FAIRE D'EXCELLENTS CHIENS DE MARAIS



UN BON COIN A POULES D'EAU

délicat et sur lequel il me semble intéressant de s'arrêter. Sur la proposition de l'honorable M. Ternier, elle a demandé aux législateurs de transformer en autorisation légale la tolérance en vertu de laquelle se pratique en France la chasse du canard sauvage, à la hutte et au gabion. En effet, la loi de 1844 considère, d'une façon très catégorique, cette chasse comme illégale.

Quoique, en matière générale, il puisse paraître bien scabreux de toucher à une loi dont le principe en lui-même devrait être sacré — car toute chasse de nuit est un assassinat — je suis le premier à considérer la chasse au gabion comme un sport et en tant que sport elle mérite d'être pratiquée.

Qu'elle soit donc légalement permise, ou tacitement autorisée, « c'est du pareil au même et du même au pareil ». Mais il est souvent utile de lire entre les lignes et il ne faudrait pas croire que la Commission n'ait eu aucune arrière-pensée en demandant « la loi » là où l'on s'en est toujours passé. Et en procédant par déduction — suivant la méthode chère à Conan-Doyle — je pense, sans craindre de me tromper, que l'interdiction réclamée en même temps d'employer pour la chasse au gabion « des armes dépassant les calibres normaux et constituant de véritables canons » a un but tout différent. En effet, il est clair que les canardières ne sont pas visées, *justement parce que les canardières sont*

parfois employées au gabion. Or, on n'y emploie pas les calibres fixes, dits canons, d'abord parce qu'ils ne pourraient être employés commodément puisqu'ils ne sont guère maniables, et parce qu'ils sont totalement inutiles, car l'on ne peut tirer que de près.

Je déduis donc que ce vœu de la Commission — qui, en somme, rime à pas grand'chose — est un traquenard tendu. Tendu à

qui ?... Mais la réponse va de soi, et l'on pense de suite aux passionnantes « chasses de l'Escaut », si magistralement décrites par le docteur Quinet. « Les punters » sont le point de mire et je parie vingt, je parie cent — comme l'on dit sur le turf — que tôt ou tard — tôt sûrement — la Commission, après avoir demandé de considérer le braconnage légal en autorisant la chasse de nuit, demandera de considérer comme braconnier celui qui, légalement aujourd'hui, tire en mer, avec gros calibres, la très sauvage sauvagine. Et voilà la logique des choses !

Mais qui donc a proposé à la Commission ce vœu si intéressé ?...

La proposition, comme le rapport de « l'affaire », émane de mon distingué confrère M. Ternier. Et

voilà justement ce qui me chagrine. M. Ternier est un grand chasseur et particulièrement grand chasseur au gabion. Les gabionneurs n'aiment pas les punters, comme les punters n'aiment pas les gabionneurs — question de concurrence sans doute !



A LA RECHERCHE DES BÉCASSINES



LA CHASSE EN RIVIÈRE

La jalousie en matière de chasse est vieille comme le monde! Mais pour moi, qui ne suis pour l'instant ni l'un ni l'autre, pour moi qui aime une chasse comme l'autre, parce que je les aime toutes, je suis effrayé par ces diables de commissions, car je me demande ce qui arrivera si un homme seul peut faire passer une loi *pour son seul agrément!*

Que M. Ternier, qui pratique avec amour le gabion à Fiquefleur, plaide pour son saint, comme je le comprends, car, en somme, il ne me lésera pas s'il obtient gain de cause; mais ce qui m'effraie, c'est si d'autres membres de la Commission viennent, par exemple, faire classer le perdreau comme animal nuisible, parce qu'il leur chante de chasser toute l'année sans souci de l'avenir!... Ne vient-on pas d'affirmer à la tribune de la Chambre que le faisan dévastait les récoltes!!...

En somme, les punters sont rares, ils vont là où personne ne peut aller, ou ne veut aller. Ils vont là où les canards sont au moment des passages par vols énormes et où l'on ne peut les tuer qu'avec de très gros calibres. Ils dépensent sans compter, font marcher l'industrie ou les industries les plus diverses et font vivre bien des malheureux. Ils ne peuvent sortir que rarement quand le temps s'y prête et il ne s'y prête guère depuis quelques années. Leurs tableaux? Un ou deux beaux pendant l'hiver, mais combien de maigres... Et pendant ce temps, les gabionneux, qui sont des milliers, pratiquent chaque nuit et font des hécatombes. Mais je ne veux pas attaquer le gabion pour défendre le punt.

Et pour faire plaisir à M. Ternier je ne vois aucun inconvénient à ce qu'on légalise la chasse au gabion, à condition toutefois qu'on laisse en paix ceux qui sur mer emploient les gros calibres.

Que M. Ternier soit rapporteur de la Commission de la chasse j'en suis enchanté, mais qu'il ne demande pas à nos législateurs de faire une loi pour son propre plaisir.

M. d'HERBEVILLE.



APPORTE, MA BELLE!



PRÈS D'UNE CHUTE D'EAU

P. S. — Je suis persuadé — quoique ne connaissant que de nom la [plupart de ces Messieurs — qu'un membre délégué de la Commission permanente de la chasse recevrait le meilleur accueil chez un de nos plus distingués « punters ».

Parmi ceux-ci — et avec mes excuses, car je n'ai aucune autorisation pour citer leurs noms — je crois pouvoir mentionner : M. Ullern, pratiquant en Seine, à Honfleur; M. Durand-Viel, au Havre; M. Philippe, en Loire.

Un rapport pour être étayé sérieusement ne doit pas se baser sur des « on-dit ».

M. d'H.

La Fermeture de la Chasse

Le Saint-Hubert-Club de France vient de transmettre récemment au préfet de Seine-et-Marne une protestation des chasseurs de ce département, où la clôture était fixée au 5 janvier. Grâce à l'appui du S. H. C. F., les chasseurs de Seine-et-Marne ont eu gain de cause, et la clôture a été retardée.

Au sujet de la fermeture, voici les dates officielles :

Au 12 janvier pour les départements suivants : Ain, Allier, Hautes-Alpes, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nièvre, Puy-de-Dôme, Haut-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, Vosges, Yonne.

Au 26 janvier pour le reste du territoire, à l'exception du département de la Haute-Savoie où la clôture a eu lieu le 25 décembre et de celui de la Somme où elle a eu lieu le 31 décembre.

Le transport et la vente du gibier tué avant la fermeture de la chasse pourront être tolérés jusqu'au surlendemain des dates de clôture à midi.



DONNE!

LECTURES ÉTRANGÈRES

LE CASTOR

QU'IL soit américain ou européen, car notre vieille Europe en possède également, le castor fut de tous temps l'objet de nombreuses études et donna lieu à quelques légendes qu'il convient pourtant de rectifier.

Le castor du Missouri, du nord de l'Amérique ou bien d'Europe est un grand constructeur et met tous ses soins à l'édification de sa hutte. Cette dernière est la plupart du temps bâtie sur une eau calme et peu profonde à l'aide des matériaux les plus différents. Branches et morceaux de bois de grandes dimensions approchant quelquefois la grosseur d'une jambe, détritux de plantes, os et squelettes d'animaux forment le gros de la hutte, qui, fortement charpentée et maçonnée de terre, forme une construction des plus

lorsque la glace entoure sa demeure et l'empêche de gagner la rive à la nage, le castor perce la glace, y creuse des allées dans toutes les directions et rejoint la rive où il va ronger les racines des saules et des peupliers voisins.

Quoique cet animal soit d'un instinct remarquable, on lui a pourtant de tout temps attribué trop d'intelligence. Chétif et paresseux, lent et maladroit sur la terre, le castor, à l'encontre de ce qui a été souvent relaté, ne transporte pas la terre sur sa large queue, mais se sert au contraire dans cette opération de ses pattes de devant; faisant reposer une partie de son fardeau sur sa gorge et sur sa poitrine, il emploie sa queue comme engin propulseur. Par contre, sa queue est son meilleur outil pour la construction de sa hutte, et lui sert par un battement bref à prévenir ses camarades de l'approche du danger.

La chasse au castor est des plus dures, car elle exige maintes privations et se pratique pendant l'hiver et dans des contrées où le froid est des plus vifs.

Sans abri, sans poste et quelquefois sans feu, le chasseur recherche sur les rivières glacées les huttes des castors.

En ayant trouvé, le plus dur du travail commence, car, ainsi que



LE CASTOR

solides qui résiste au courant ainsi qu'à la glace qui l'entoure chaque hiver.

La hutte du castor mesure souvent 8 ou 9 mètres de longueur et sert de refuge à toute une famille qui se chiffre souvent à une trentaine de spécimens. Elle comprend trois et quelquefois quatre étages superposés. Sur l'étage inférieur habitent les plus vieux castors, sur celui du milieu les derniers nés et enfin à l'étage supérieur le reste de la famille.

Les cloisons de la hutte sont tapissées d'herbes et de foin et les entrées, car on en compte toujours plusieurs, sont au-dessous du niveau de l'eau.

Les castors s'accouplent à deux ans, pendant les mois de février, mars, avril ou mai, quittent la hutte qui les a vu naître et construisent à leur tour un logis. La femelle du castor donne ordinairement cinq ou six petits, quelquefois même sept ou huit, ce qui explique aisément la prospérité des familles.

Le castor se nourrit le plus souvent de bois vert; pendant l'hiver,

nous l'avons relaté plus haut, le logis est solide et il faut employer maints instruments solides et tranchants, maintes haches de fortes tailles pour entamer la couverture extérieure et pénétrer dans la hutte. L'alarme est du reste bientôt donnée et, fuyant devant l'envahisseur, les assiégés s'enfuient dans une de leurs nombreuses galeries.

Le chasseur poursuit inlassablement sa proie, brise la glace, éventre toutes les galeries et parvient toujours à rejoindre les fugitifs qui, craintifs, se sont réfugiés, serrés les uns contre les autres, au fond d'un de leurs couloirs. Le chasseur les saisit alors par les pattes de derrière et les jette sur la glace, les tuant aisément d'un coup de botte sur la poitrine.

La plupart des castors ne tentent aucune résistance; quelques-uns pourtant se cramponnent éperdument à une racine ou à un morceau de bois et résistent longtemps à leur agresseur.

Le castor est ordinairement de couleur marron clair, pourtant on trouve communément en Amérique et surtout sur l'Hudson des

castors blancs, jaunâtres ou tachetés de neige dont les peaux, à l'encontre de ce que l'on pourrait croire, ne sont pas payées plus cher que celles des castors les plus communs.

Ainsi que l'ont écrit plusieurs zoologues, le castor apprivoisé devient le plus souvent aveugle.

J'avoue, pour ma part, que cette assertion fut confirmée et que le seul castor apprivoisé qu'il me fut donné de voir était dans ce cas. Cet animal, de forte corpulence, était nourri d'écorces et de branches de saule ; réduit à l'inaction, il avait vu ses ongles grandir démesurément et s'en servait pour procéder minutieusement à sa toilette.



UNE HUTTE DE CASTORS

Très apprivoisé et très docile pour ceux du moins qui l'approchaient chaque jour, il passait la majeure partie du temps à dormir couché sur le ventre. Il n'aimait pas qu'on le dérangeât dans cette position favorite et, en cas de récurrence, se fâchait et tentait de mordre son agresseur.

On dit communément que le castor d'Amérique est d'une teinte plus foncée que celui d'Europe : cette affirmation est plus ou moins juste

et comporte plusieurs exceptions si nous nous en rapportons aux castors blancs ou jaunâtres trouvés communément sur les rives de l'Hudson.

M. W.

ESCRIME

L'Assaut de la Salle Jeanty

IL y a dix ans de cela, le maître Jeanty prit la direction de la salle Bergès. A lui seul, sans aide, sans encouragements, mais avec confiance, il assumait une lourde responsabilité, car il savait mener de front son entraînement et celui de ses élèves. C'est pourquoi l'assaut qui s'est déroulé dans le cadre élégant et artistique de la Galerie Georges Petit a une double signification. Il démontre que le maître Jeanty avait enfin atteint son but, d'abord parce qu'il est devenu redoutable au point de se mesurer avec un des plus forts et des plus célèbres escrimeurs en deçà et en delà des Alpes, le chevalier Conte et ensuite que ses élèves, tirant dans un style qui fut très apprécié, prouvèrent ainsi qu'ils sont à bonne école. Cette fête d'escrime marque dans la carrière de ce jeune maître une glorieuse et brillante étape. Tous ses amis, et ils furent nombreux, tinrent par leur présence et leurs applaudissements à lui prouver la sincère sympathie qu'il a su inspirer dans le monde des armes.

Son autorité pleine de tact et de délicatesse a su maintenir dans sa salle une discipline qui lui a attiré non seulement le respect mais aussi l'amitié de ses élèves ; il s'occupe d'eux avec soin, surveille leurs assauts, dirige leur entraînement, leur impose sa méthode. Une vive émulation ne cesse de régner dans cette salle d'armes composée surtout de jeunes éléments, et la plupart d'entre eux, parmi lesquels il convient de citer particulièrement MM. A. et P. Lion, Bourgain et Duchesne, sont des habitués du succès. Il ne faut donc pas s'étonner qu'avec une témérité juvénile ils se soient rencontrés avec des adversaires qui auraient pu les intimider, mais grâce à leur entraînement et à leur brio, ils s'en sont toujours tirés avec les honneurs de la guerre.



LE MAITRE HAUSSY

MM. Chalamey et Chocarne ouvrent la séance, suivis de M. P. Boillot et Rossignol fils, et MM. Villars, Mondoloni, tous très applaudis. M. Pietri a du tempérament, mais H. Laurent laisse sa pointe en ligne — implacablement. — Scl, l'excellent maître adjoint de la salle Jeanty, a fort bien tiré contre Anchetti dont la vitesse est redoutable. Mlle Yvonne Jeanty, très gracieuse, a exécuté le salut de l'Académie d'armes avec le jeune René Dunand. L'adjudant Lafon a tiré, avec avantage, l'épée contre M. Bourgoïn, et le sabre contre le lieutenant de Saint-Germain. Jamais Ad. Lion n'avait paru aussi maître de lui ; à la virtuosité et à la vitesse du maître Filippi, il a opposé le calme d'un tireur en possession de tous ses moyens. Cet amateur a monté d'une classe. Il a tiré avec beaucoup de tête — et un grand courage.

MM. Duffrais et Foulc, l'un à l'épée, l'autre au fleuret, tous deux très expérimentés, ont combattu MM. Duchesne et Huet, tous deux très énergiques.

L'assaut de M. P. Lion est à retenir ; certes il a été battu, mais la résistance qu'il a opposée au jeune maître Haussy en pleine forme et qui vient de se couvrir de gloire à Bucarest, vaut mieux que bien des victoires.

Que dire de Conte ? Il compte parmi les plus grands tireurs de notre époque. Il est admirable d'allure, et d'impétuosité. On ne peut qu'admirer un pareil exécutant. De l'assaut qu'il vient de faire il faut lui savoir le plus grand gré, car il a consacré définitivement l'adversaire qui l'avait affronté. Bravo Jeanty ! Merci Conte !

*
**

Le professeur français Haussy, vainqueur du Championnat des Jeunes Maîtres, 1912, et dont nous donnons ci-contre la photographie, vient de se distinguer au tournoi de Bucarest, se classant second au tournoi de fleuret (Professeurs) derrière Rahau, précédant Gianese, Italien, les professeurs français Filippi, Lachèvre et d'autres adversaires. Au tournoi mixte d'épée il se classe troisième, précédé des amateurs italiens Olivier et Nedo-Nadi. Le maître Haussy est gaucher. Elève de Rossignol, très énergique et très combatif, il a un bel avenir devant lui. C'est le "comingman de l'escrime".

L. TRAPANI.

CHOSSES ET AUTRES



Les prochains Concours Hippiques.

La Société Hippique Française vient de fixer l'époque de ses concours pour 1913, de la façon suivante :

Sud-Ouest (Bordeaux), du 8 au 16 février.

Ouest (Nantes), du 1^{er} au 9 mars.

Central (Paris), du 22 mars au 13 avril.

Est (Nancy), du 25 mai au 1^{er} juin.

Sud-Est (Vichy), du 26 juin au 6 juillet.

Nord (Boulogne-sur-Mer), du 18 au 27 juillet.



Les parieurs et le Mutuel.

En vingt ans, de 1891 à 1911 exclusivement, les parieurs ont apporté sur les hippodromes 5 milliards 200 millions. Le prélèvement fait par l'État sur les opérations du Pari Mutuel pendant ce même laps de temps a donné 50 millions à l'élevage et 100 millions à la bienfaisance.



L'allée des Acacias réservée aux voitures attelées

Le Conseil municipal de Paris vient de décider que, de Pâques au 14 juillet, l'allée des Acacias sera réservée, de onze heures du matin, à une heure de l'après-midi, à la circulation des voitures attelées.

Satisfaction est ainsi donnée à une revendication que M. du Rozier soutenait depuis plusieurs années,

tant au nom de la Fédération des Industries hippiques qu'à celui du Syndicat des Éleveurs des chevaux de demi-sang en France.



L'exportation des arabes et anglo-arabes.

L'exportation des reproducteurs arabes et anglo-arabes prend une importance de plus en plus grande.

Tous les pays qui veulent faire du cheval de selle vont puiser dans notre élevage du Midi; l'Italie, la Roumanie, l'Espagne, la Belgique, l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil, le Mexique sont d'excellents acheteurs.

Les Commissions étrangères prennent même l'habitude de passer chez les éleveurs dès le mois de mai et de payer des prix suffisamment élevés, de sorte que les présentations d'étalons aux achats des haras à Toulouse, en octobre, diminuent d'importance; 105 sujets seulement ont été présentés en 1912 quand il y en avait 188 en 1910.

Les femelles anglo-arabes et surtout arabes pures sont aussi très demandées. Des pouliches que l'on vendait il y a quelques années 800 francs à quatre ans à la remonte, s'enlèvent aujourd'hui à 1.000 et 1.500 francs au sevrage.

L'offre est même, en ce moment, inférieure à la demande et des commissions étrangères, recherchant des étalons anglo-arabes dans le Midi, achètent même des deux ans et n'arrivent pas à remplir leurs effectifs d'achats.

Les haras poussent les éleveurs vers l'emploi de l'étalon arabe pur. Une Commission en a acheté un certain nombre cette année en Asie, et parmi ces importés il y a au haras de Tarbes et de Pau quelques sujets de très grande qualité.

Il est regrettable que l'exportation pour certains pays comme le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, bons acheteurs, soit toujours impossible pour les étalons de demi-sang anglo-arabes, qui sont identiques aux pur sang anglo-arabes, par suite du manque en France de Stud-Book même commercial de cette catégorie chevaline.



Une course cycliste de six jours à Paris.

Le Vélodrome d'Hiver de Paris fera disputer du 13 au 19 janvier prochain la première grande course parisienne de six jours qui, si nous en croyons les résultats remportés par les épreuves similaires à l'étranger, promet de remporter un complet succès.

Nous revicndrons sur cette belle épreuve dont voici la liste des engagés.

Fogler-Gouillet (Américains), Root-Moran (Américains), Wiley-Waltour (Américains), Brocco-Berthet (Français), Petit-Breton-Comès (Français), Louis Heusghem-Léon Buysse (Belges), Dupré-Lapize (Français), Verri-Polledri (Italiens), Bevl-Pouchois (Français), Vanhouwaert-Debaets (Belges), Godivier-Crupelandt (Français), Germain-Léonard (Français), Charron frères (Français), Wirth-Cottrel (Français), Schneider-Grubb (Australien-Anglais).

OFFICIERS MINISTÉRIELS

EAUBONNE (S.-et-O.) Chât. et p. d'Eaubonne, rue Nationale, 2 et 4; C^e 23 h. 22 a. 56. Libre. M. à p. : 500.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. Not. Paris, 28 janvier S'ad. M^e Legay, notaire, 93, rue St-Lazare, Paris N

Maison R. DE MOSCOU, 39 angle bd des Batignolles rapport R. br. 39 693 fr. M. à p. 400.000 fr. Adj. Ch. Not. 14 janv. M^e Ch. Champetier de Ribes, notaire, 8, rue Ste-Cécile. N

Maison Rue LANCRY 46 (10^e). Cce 252 m. Rev. br. 17.633 fr. 20; M. à p. 210.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. Not. 21 janv. S'ad. M^e Philippot et Ch. Champetier de Ribes, 8, r. Ste-Cécile. N

Vente au Palais, le 11 janvier 1913, à 2 h : 1^o **USINE A GLICHY** R. honnet, n^o 3. Cont. : 1.485 m. env. Revenu net : 4 600 fr. Promesse de vente à 113.000 francs. Mise à prix : 60.000 fr. ; 2^o

TERRAIN Paris R. CARDINET, 174. Cont. : 288 m. env. M. à p. 50.000 fr. 3^o Droit au bail et construction sur terrain de 298 m. environ sis à Paris, rue Cardinet, n^o 176 ; loyer 2.983 fr. 60. Mise à prix : 7.000 fr. ; 4^o Maison RUE LEMERCIER, 112 ; cont. : à Paris RUE LEMERCIER, 172 m. env. Mise à prix : 70.000 fr. S'ad. à M^{es} Cortot et Chain jeune, avoués: Sabot et Moyné, not. N

Maison à Paris R. MONTORGUEIL 67, et r. Bachaumont 2 et 2 bis. Cce 885 m. Rev. br. 75.305 fr. M. à p. 800.000 fr. Maison à Paris, r. de la 34. Cce 951 m. Rev. br. 56.262 fr. FAISANDERIE M. à p. 600.000 fr. Adj. Ch. Not. Paris, 21 janv. 1913. S'adr. M^e P. Delapalme, not. 11, r. Montalivet, dép. ench. N

Vente au Palais le 15 janvier 1912, à 2 heures d'une contenance de 1 hect. 57 ares 50 cent. et 10 hangars, situé sur le territoire de Louvercy (Marne), lieu dit « Entre deux rues ». Mise à prix 25 000 fr. S'adresser à 1^o M^e Malandrin, avoué; 2^o M^e Constantin, notaire à Paris.

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront

insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Ponette rouanne, 1^m53, prenant 5 ans, vite attelée, très brillante, 1.200 francs. **Ponette baie**, 1^m17, 9 ans, conduite par dames et enfants, très douce, 300 francs. M. Justeau, villa Gatine, à Croix-de-Vie (Vendée). 368

Pur sang hongre, alezan, avec papiers, 10 ans, beau modèle, 1^m62, 500 fr. S'adresser à M. Favre, officier des Haras, St-Lô. 369

Essai dix jours : deux excellentes **bidettes bretonnes alezanes**, 1 m. 45, 6 et 8 ans, beaucoup de type, très doublées, rouières, parfaites, attelées partout, pouvant porter 120 kilos, douceur et sécurité absolues. 650 francs l'une. Chardon, Bannalec (Finistère). 381

Flamèche, jument baie, 1^m63, 7 ans, par Sébastopol, demi-sang trotteur et Panique, par Galant II, demi-sang trotteur, très beau modèle, du fonds, le kil. en 1'40", très sage attelée, indifférente tramways, autos, service charrette ou coupé, toutes garanties, 1.500 fr. R. Hyde, 1, rue Etienne-Delarue, Rouen. 371

Irlandais, 8 ans, 1^m60, ravissant modèle, très gros sauteur, très sage attelé. 2.200 fr. — Lieutenant de la Fontaine, Provins. 373

A enlever suite : **Broxton**, bel irlandais alezan, 9 ans, très osseux et membré, actions brillantes, vite, infatigable, agréable, 3 allures, peur de rien. Sauteur adroit.

PETITES ANNONCES

Photo. 1.800 fr. — Pecquet, Ermitage, Croissy-sur-Selle (Oise). 374

Irlandaise, irréprochable modèle, 9 ans, 1^m60, parfaite, très membrée, saine et nette, garanties, chasse journallement sous cent kilog. 2.000 fr. — Cte de Milly, Berze-le-Châtel, Sologne (Saône-et-Loire). 375

Jument de concours, classée souvent en Belgique en 1912, franche, très adroite et très vite, toujours visible sur parcours. Photosur demande. Ecrire : L. J., rue Capron, 4, à Ypres (Belgique). 380

Excellente occasion : **Delage**, 12 chx 1910, torpédo sport, 4 places, extra-léger, vite, parfait état, roues métalliques « Gallia », capote, phares, lanternes, pneus neufs, accessoires. — M. J. de Charsonville, Orléans. 278

Belle chiotte bleue d'Auvergne, six mois, très distinguée, grâce, infusion sang pointer, Rock de Beaugrenier, 120 fr. Robert Stevens, château de la Trinité, Beaulieu, par Saint-Maurice-les-Charencey (Orne). 372

Coquet, remarquable chien de police, primé dans de nombreux concours, ayant pris part aux démonstrations dont il est question dans le précédent numéro, est à vendre. — S'adresser à M. H. Mouton, 3, boulevard Carnot, Le Vésinet (Seine-et-Oise). 377

On cherche à louer une propriété non meublée pour avril, à la montagne, altitude 300 à 800 mètres; à 12 pièces, écurie, remise, dépendances de campagne, jardin et petite prairie, 8 à 10 heures de Paris, pays salubre et ensoleillé abrité des vents du Nord. Loyer annuel 2.000 à 2.500 francs. — Adresser offres à M. André H., 78, au Journal. 379

Le Cheval de Chasse, un joli volume in-4^o de 180 pages, rempli d'illustrations.

L'auteur de cet ouvrage, M. Gentien, est un fanatique du cheval, assidu des laisser-courre de sa région et veneur de la bonne école. C'est assez dire qu'en outre du feu sacré, il possède toute la compétence nécessaire pour parler utilement du cheval de chasse.

La liste des principaux chapitres de cet ouvrage, que nous donnons ici, en dira plus que tous les éloges que nous en pourrions faire : Le Type. Organiser son écurie. Harnachement, Sellerie. Achat des chevaux. Extérieur du cheval. Présentation à la main et monté. Les Jeunes Chevaux. La Condition. La Nourriture. Sorties. Vêtements. Le Saut. La Chute. Accidents. Précautions. Pansage. La toilette. Les Robes. La Ferrure. Le vert, le Pré. L'Attelage l'été. La femme à cheval. Dehors, etc.

Édité avec luxe et d'un prix très abordable, cet ouvrage a sa place marquée dans toutes les bibliothèques des veneurs. — Prix, 6 fr. au Bureau du Journal.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Imprimerie PAUL DUPONT (Thouzellier Dir.)
4, rue du Bouloi, Paris.

MOSS CREAM
SAVON EN BATON POUR LA BARBE
EN ETUI GLISSETTE MÉTAL PRIX 1fr25
ED. PINAUD, PARIS

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES sont RADICALEMENT GUÉRIES par

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS

50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies.